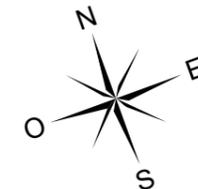


HALL C1
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° C1 05 au rez de chaussée



LEGENDE 2/2

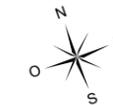
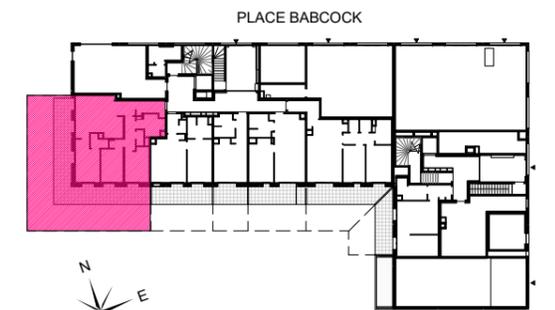
AP	Allège Pleine	SS	Sèche serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LV	Lave Vaisselle
	Soffite / faux plafond	LL	Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	C	Cuisson
EP	Descentes d'eaux pluviales	PL	Placard

Indice D Fevrier 2023



PMR ÉVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



HALL C1 APPARTEMENT DE 4 PIECES n° C1 05. au rez de chaussée

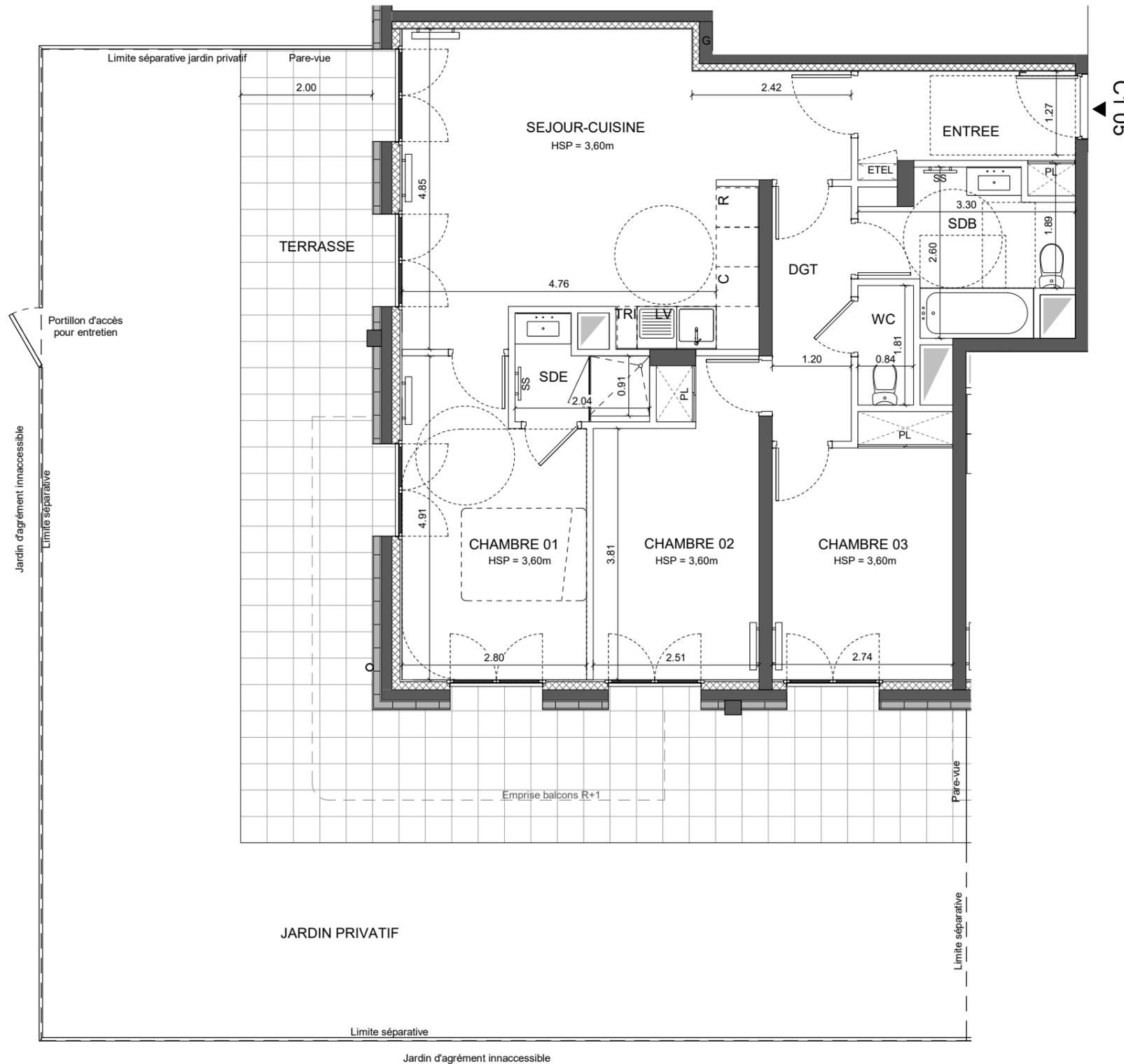
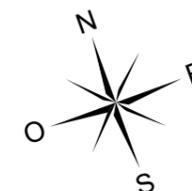
SEJOUR-CUISINE	26.78
CHAMBRE 01	12.44
CHAMBRE 02	11.14
CHAMBRE 03	10.41
SDB	6.45
ENTREE	4.84
DGT	4.62
SDE	2.59
WC	1.52
SURFACE TOTALE HABITABLE	80.79
JARDIN PRIVATIF	78.55
TERRASSE	42.03
	120.58
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	201.37

LEGENDE 1/2

AP	Allège Pleine	SS	Sèche serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LV	Lave Vaisselle
	Soffite / faux plafond	LL	Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	C	Cuisson
EP	Descentes d'eaux pluviales	PL	Placard

Indice D Fevrier 2023

Echelle :



PMR ÉVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.